

Réf: Dossier 439813

## Avis de constitution

### SOCIETE « AIGLE D'OR »

Siège Abidjan, Cocody Riviera Palmeraie Akouédo-Triangle, non loin du Groupe scolaire HENRI BARBUSSE, lot 306, ilot 28., Lot 306, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 20/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AIGLE D'OR »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : la Constitution d'un Cabinet de Conseils en Finances et Gestion d'Entreprise.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody Riviera Palmeraie Akouédo-Triangle, non loin du Groupe scolaire HENRI BARBUSSE, lot 306, ilot 28., Lot 306, Ilot 28

Dirigeant(s) M ANOH EHOUDJA ABRAHAM (COGÉRANT),  
Mme ALLOKO BAH AFFOUE ELEONORE EPSE ANOH  
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04457 du 10/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55252/GTCA/RC/2025 du 10/09/2025

